

MUSÉE ROYAL

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant un tableau
de P. Rubens, offert en vente par
M^{re} le Comte de S. Damiano.

N^o 1087.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

1087 m^{re} le Comte de S. Damiano. - tabl. de Rubens.



Chemins de fer.

R. Duguesnoy.

Reçu du Musée royal de Peinture &
de Sculpture, un fragment cacheté
renfermant la photographie d'un
tableau de Rubens adressé à M^{re} le Comte
Hervé de S. Damiano chez M^r. Albino Lue,
144. Avenue des Champs Élysées, à Paris.
Bruxelles, le 4 Mars 1868.

Edm Van der
Koope



23. Fevrier.
168

Abbeville

Monsieur

Votre lettre m'étant adressée
à Paris au lieu d'Abbeville
je ne l'ai reçue que ce
matin: je regrette que l'
affaire ne soit faisable, et
que le tableau ne puisse
être accepté. Ayez la
bonté de me renvoyer
la photographie que
vous m'avez laissée, et de
l'expédier à Paris à



l'adresse que portait
votre lettre ^{et} qui est
indiquée au dos de la
photographie

Recevez, Monsieur,
l'assurance de ma
parfaite considération

C^{te} Henri de S. Darnis

France



Abberville
(Dep.^{nt} de la Somme)

14. Février 1868.



Monsieur.

Lorsque j'ai eu l'honneur de
vous voir pour vous parler
au sujet du tableau de Rubens
représentant le Jugement de
Paris dont le propriétaire
est disposé à se défaire, vous
m'avez demandé de plus
amples détails sur la provenance
de ce tableau. Je reçois une
lettre du propriétaire que je
crois bon de vous communiquer.
Elle vous apprendra les noms

des experts compétents qui ont reconnu l'identité, l'époque de l'arrivée en Angleterre, celle où le propriétaire actuel est entré en possession, et enfin ses antécédents. Si vous croyez ces données et l'épreuve photographiée que je vous ai laissée suffisantes pour soumettre la proposition d'achat à la Commission du Musée Royal des beaux arts de Bruxelles, ayez la bonté de m'en informer pour que je puisse donner suite à cette affaire. Lorsque

vous n'aurez plus besoin de la lettre du propriétaire que j'ai jointe à celle-ci, je vous serai de me la renvoyer.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

Comte Henri de S. Damiani

adrez je vous prie ici

poste restante

1087

Bruxelles, 14 février 1868

M^{le} Comte Henri
de S. Damiano
chez Mr. Albino Lucé
144. Avenue des Champs-Élysées
à Paris.

Conformément au désir
^(que vous m'avez)
~~exprimé~~ ^{certainement}, j'ai com-
munié à la Commission
administrative la photogra-
phie d'un tableau de Rubens
représentant le Jugement d'
Paris, qui se trouve en ce
moment à Londres et que
le propriétaire se sera disposé
à céder au Musée de l'Etat.

La Commission, en vous
remerciant de la démarche
que vous avez bien voulu
faire à ce sujet, regrette
d'avoir à vous informer,
M^{le} Comte, que par suite
de la situation actuelle de
ses ressources, le Musée de

N.B.

Tableau gravé par
Lommelin Goud
on demande 125,000 fr.

Brussels, Je trouve l'impos-
sibilité d'intervenir en négocia-
tion pour l'achat de ce
tableau.

Je conforme à votre
disposition la photographie
dont il s'agit & vous prie
M^{re} le Comte d'agréer l'ass.
de ma C^{on} distinction.

Le Secrétaire
V. Péron

22 Cambridge Terrace
Notting Hill
8th February 1868.



Sir,

In reply to yours. I beg to inform you that the judgement of Paris by Rubens, came into my possession about twenty years since. It formerly belonged to a nobleman of one of the northern cities in the Lucca State in Italy. It was brought over to this country just previous to the French revolution. When I purchased it, I had the aid of judges opinions. Namely, the late Mr. Woodhouse of St. Martins Lane (a picture celebrity) also Frank Stone, secretary of the Art Unions of London. Together with a gentleman of the name of Bell. to whom it was consigned by Gregnon, Esq^r a person of great taste who resided in Italy at the time. I was perfectly satisfied at the time and am now of the authenticity of the

picture. The print which accompanied
it established the fact a Photograph
of which print I have sent you. Owing
to great losses occasioned by the
famine of last year, I am induced
to sell this most valuable picture

I remain,
Yours truly
for J. Roe
Freeman Roe.

P.S. I have written the letter as I
fear you would not be able to
read Mr. Roe's writing, as he is
paralyzed.

8 Fevrier 1868

Monsieur

En réponse à la demande exprimée dans
votre lettre, je vous informe que le
Jugement de Paris par Rubens, est
entre mes mains depuis environ
vingt ans. Il avait appartenu
autrefois à un seigneur habitant
une des villes septentrionales de
l'Etat de Luques en Italie.
Le tableau fut envoyé ici peu de
temps avant la révolution française.

Lorsqu'en fis l'acquisition,
je consultai l'opinion des meilleurs
Juges en matière d'art. Ainsi de
M^r. Woodburne of St. Martins Lane
(une des célébrités de la peinture),
de M^r. Francis Stone, Secrétaire
de l'Union des Arts de Londres.
Aussi de M^r. Bell, à qui le
tableau fut confié par Gregson
Cay 12

appréciateur de très bon goût, abondant
en Italie.

J'eus bien dû être très satisfait
de mon acquisition qu'ils dicta-
rent authentique.

La planche qui accompagnait
que je vous ai envoyée est une
reproduction du tableau par la
photographie.

De grands revers causés par
la panique de l'année dernière
me forcent malheureusement à
vendre cette précieuse peinture.

Je suis, etc.

Dr. M^r. Roe.

Freeman Roe.

P.S. J'ai écrit cette lettre, ~~mais~~ craignant
que vous n'auriez pu lire celle de
M^r. Roe qui est paralysé.

22 Cambridge Terrace
Kilting Hill,
Feb^y 8th/68

Sir/

In reply to yours I beg to inform you that the judgment of Paris by Rubens came into my possession about twenty years since. It formerly belonged to a Nobleman of one of the Northern Cities in the League State in Italy. It was brought over to this Country just previous to the French Revolution. When I purchased it I had the first of Judges opinions. Namely the late Mr. Woodburn of St. Martins Lane (a picture celebrity) also Frank Stone Secretary of the Art Union of London together with a Gentleman of the name of Bell to whom it was consigned

by L. Gregorini Esq: a person of
Great Taste who resided in Italy
at the time. I was perfectly
satisfied at the time and am
now of the authenticity of the
picture the Louvre Print
which accompanied it estab-
lished the fact a Photograph
of which Print I have sent you.
Owing to great losses occasioned
by the Panic of last year I am
induced to sell this most valuable
Picture.

I remain

Yours truly

J. S. Roe

Jas Freeman Roe.

P.S. I have written the letter
as I fear you would not be
able to read ~~the~~ writing as he
is Paralyzed.